



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Inspection Générale de l'Enseignement
Maritime

Unité des Concours et Examens
Maritimes

**CERTIFICAT DE FIN D'ÉTUDES MARITIMES
PÊCHE
Session : 2015**

Après avoir délibéré à Nantes, le 7 juillet 2015

Sur proposition du jury, le certificat de fin d'études maritimes pêche peut être délivré aux candidats suivants (sous réserve qu'ils ne l'aient pas obtenu lors d'une session antérieure) qui lors de la session 2015, **n'ont pas été admis** à l'examen pour l'obtention du brevet d'études professionnelles maritimes pêche institué par l'arrêté du 22 décembre 2009, mais qui ont obtenu aux épreuves de cet examen une moyenne générale d'au moins 5 sur 20 et aucune note égale à zéro à une épreuve d'une matière du domaine professionnel (*arrêté du 12 décembre 2006, modifié*),

Centre de BOULOGNE

Néant

Centre de FÉCAMP

Néant

Centre de CHERBOURG

Néant

Centre de SAINT-MALO

LOQUET Loumik Gil

20115709

SM

LAUHEA Kusitino

20115721

SM

Centre de PAIMPOL

Néant

Centre du GUILVINEC

MCHINDRA Anzmi

20126393

GV

Centre de ÉTEL

CRÉNÉGUY Lukas Jean	20136012	VA
GASNIER Trystan Lucien	20115925	LO
PINEL Julien Stéphane	20115652	SN
LE HYARIC Erwan Joseph	20154065	LO

Centre de NANTES

IBRAHIM MSAFIRE Moussa	20136478	RU
MIGNAL Joé Pierre	20136479	NA

Centre de LA ROCHELLE

LAURENT Thomas Jean-Jacques	20136617	MN
MESNARD Dylan Marius	20136620	MN

Centre de CIBOURE

Néant

Centre de SÈTE

CAUSSE Léo Marie	20136512	ST
------------------	----------	----

Centre de BASTIA

Néant

Centre de BLANCHET

Néant

Total **12**

Le Certificat correspondant sera enregistré par le Directeur interrégional de la Mer ou le Directeur de la Mer dont dépend le candidat.

NANTES, le 7 juillet 2015

Le président de la commission d'examen
Le professeur en chef de 1ère classe
de l'enseignement maritime
Pierre DENIS



Destinataires :

Pour diffusion aux services des affaires maritimes et aux établissements scolaires concernés.

Copies : IGEM - GM1 - GM2 - dossier - chrono